

Petite-Forêt : une borne tactile au CCAS pour les démarches administratives en ligne

Publié le 31/12/2022

Aujourd'hui, l'ensemble des démarches auparavant effectuées sur papier où au guichet peuvent désormais être réalisées sur internet. **Ces démarches sont accessibles depuis un ordinateur obligatoirement connecté à Internet, chose que tous les usagers n'ont pas forcément.** C'est pourquoi une borne tactile a été mise à leur disposition leur permettant de réaliser des démarches du quotidien plus facilement.

Installé à l'entrée principale, dans les nouveaux locaux du CCAS, au 28, rue Jean-Jaurès, « cet outil informatique permet de naviguer sur les différents sites du service public et d'effectuer les différentes démarches administratives en toute simplicité », explique-t-on.

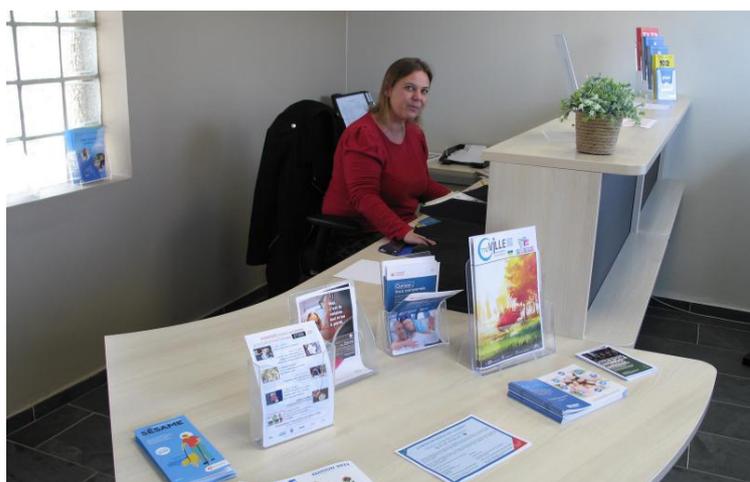
L'utilisation de ce type de dispositif tactile est présentée comme ludique et intuitive, pour les personnes moins à l'aise avec la technologie.

Les agents peuvent accompagner et aider les usagers pour créer leur compte Ameli, faire leur déclaration trimestrielle auprès de la CAF, vérifier leur état de retraite auprès de la CARSAT et toutes les autres démarches. De plus, la borne est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Votre demande de logement social

Depuis plusieurs années, les champs d'intervention du CCAS se sont élargis. **La structure est devenue, cette année, le guichet enregistreur pour les demandes de logement social.** Au centre donc, les usagers peuvent constituer leur demande de logement social, soit en ligne avec la borne interactive, ou sur format papier, avec un accompagnement.

Pour voir l'article original [cliquez ici](#)



MATÉRIEL + LOGICIEL DÉDIÉ AUX CCAS

